

CAHIER DES CHARGES DES STAGES BAFA ORGANISÉS PAR LES COLLÈGES DU SCOUTISME FRANÇAIS

Le Scoutisme Français dispose d'une habilitation nationale à organiser des stages de formation BAFA et BAFD. Chaque association membre agit donc, quand elle met en place des stages BAFA / BAFD en tant qu'opérateur agissant au nom du Scoutisme Français.

Le choix actuel de notre fédération est le suivant : chaque association, en fonction de sa culture associative, de son fonctionnement interne et de ses orientations pédagogiques propres, construit chaque année une offre de formation correspondant à ses besoins, selon des modalités d'organisation qui lui sont propres (délégation à des régions ou départements par exemple).

La mise en place d'un stage commun à plusieurs associations au sein du Scoutisme Français est un projet intéressant susceptible d'enrichir la pratique et l'approche de la formation de chacune de nos associations, tant pour les formateurs que pour les participants.

Ainsi pour un collège local du Scoutisme Français, le projet de monter un stage de formation commun peut répondre de façon appropriée à des objectifs de meilleure connaissance mutuelle, de plus grande ouverture à la diversité, sans compter l'intérêt éventuel de pouvoir proposer des formations de proximité à des responsables qui n'en trouveraient pas autrement dans les offres de formation de leur association.

Pour que de tels projets de stages en Scoutisme Français puissent être proposés avec les meilleures chances de succès, il est nécessaire de déterminer un cahier des charges et quelques règles et procédures de mise en œuvre.

➤ Le stage Scoutisme Français s'inscrit de façon cohérente dans l'offre générale annuelle de formation du Scoutisme Français.

Les stages communs Scoutisme Français proposés par les collèges locaux ne peuvent être que des stages du cursus **BAFA**. Les stages BAFD sont sous la responsabilité de l'échelon national.

Les stages proposés par les collèges locaux du Scoutisme Français doivent s'inscrire dans une planification préparée et construite par année scolaire ; il est donc nécessaire que le projet de formation puisse être transmis pour approbation à l'échelon national **au plus tard au 31 mai** pour intégration dans les plannings l'année suivante.

Le projet de stage est établi sur la base des référentiels de compétence communs « animateur Scoutisme Français », « responsable d'unité Scoutisme Français ».

Jusqu'à la mise en place des titres Scoutisme Français, le projet de stage permet au stagiaire d'obtenir **la même reconnaissance de qualification** que celle qu'il aurait dans un stage correspondant organisé par sa propre association.

Le tarif des stages Scoutisme Français est établi en référence à un indicateur annuel de tarif élaboré par l'échelon national et tenant compte des choix tarifaires des différentes associations.

➤ Le stage Scoutisme Français est l'aboutissement d'un projet de formation approuvé et promu par le Conseil National du Scoutisme Français.

Le **projet de stage**, déposé au 31 mai pour l'année scolaire suivante, est soumis à l'approbation du Conseil national du Scoutisme Français. Cette approbation est déléguée par le CN à la Commission Nationale Formation, qui rend compte.

Le projet de stage comporte les éléments suivants :

- Composition de l'équipe de formation et qualifications du directeur et des formateurs (se référer aux qualifications Scoutisme Français)
- Objectifs généraux de la formation.
- Eléments de mise en œuvre.
- Grille de stage.
- Budget prévisionnel.

Le Conseil National du Scoutisme Français précise les modalités de délégation de la direction, l'administration et la gestion du stage.

Le budget du stage est intégré au budget global du Scoutisme Français.

➤ **Le stage Scoutisme Français est un projet porté par l'ensemble du collège Scoutisme Français.**

L'ensemble du collège local du Scoutisme Français porte le projet de stage ; les différents aspects du projet de stage sont décidés au sein du collège.

Le stage est mis en œuvre par **au minimum trois associations** membres. L'équipe de formation comprend au moins un membre de chaque association partie prenante du projet (en veillant cependant à éviter une équipe pléthorique).

Le stage commun Scoutisme Français accueille des participants de toutes les associations du Scoutisme Français.

Si le stage accueille des participants appartenant à une association du Scoutisme Français non représentée au sein de l'équipe de formateurs, des contacts sont établis entre l'équipe de formation du stage et l'association pour régler en toute clarté la question de la reconnaissance de qualification des stagiaires.

Le stage commun Scoutisme Français accueille les stagiaires extérieurs à nos mouvements.

➤ **Le stage Scoutisme Français fait l'objet d'un compte-rendu**

Le collège Scoutisme Français qui met en œuvre le stage fait remonter à l'échelon national les informations suivantes qui seront intégrées aux rapports d'activité de la fédération :

- Bilan financier du stage
- Copie du Procès Verbal
- Liste des participants avec mention de leurs coordonnées et de leur association d'appartenance
- Compte-rendu pédagogique et grille de stages